

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00387

Numéro SIREN : 838 664 373

Nom ou dénomination : 3P DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2022 sous le numéro de dépôt 8198



Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

PG/2018 B 00387

3P DEVELOPPEMENT

Résidence Coeur St Max II

141 CHEMIN DE LA GARE

83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

Nos références : PG/2018 B 00387

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : 3P DEVELOPPEMENT

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

Résidence Coeur St Max II

141 CHEMIN DE LA GARE

83470 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 838664373 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 21/11/2022 le dépôt, arrivé au greffe le 18/11/2022, enregistré sous le numéro 2022/8198, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2021

Récépissé délivré le 21/11/2022

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ

Maître Odile GIULIANO



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire EDI 2065
21 NOV. 2022

83300 DRAGUIGNAN

Déposé sous le N°

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SAS 3P DEVELOPPEMENT				141 CHEMIN DE LA GARE	
SIRET 8 3 8 6 6 4 3 7 3 0 0 0 2 7				83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal				Déficit	
Bénéfice imposable à 15%				Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom NIF	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
OICA CONSEILS 637 AVENUE GABRIEL PERI BOULEVARD D'AX 83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME Tel: 04 94 78 12 46				Tel:	
OGA/OMGA / Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date : 30/05/2022 Lieu ST MAXIMIN LA STE BAUME	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Qualité et nom du signataire : V. RAGNETTI WASSELIN - DIRIGEANTE 3P DEVELOPPEMENT	
Examen de conformité fiscale (ECF)				Signature 3P Développement SIRET 83860437300027	

25231931586000110612

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

REMOISELATIONS			22 926
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS 3P DEVELOPPEMENT		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		141 CHEMIN DE LA GARE		83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME	
Numéro SIRET *		8 3 8 6 6 4 3 7 3 0 0 0 2 7			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 0	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
Immobilitisations incorporelles		010		012	
Fonds commercial *					
Autres *		014		016	
Immobilitisations corporelles *		028		030	
		10 202		3 230	
Immobilitisations financières * (1)		040		042	
		260		260	
Total I (5)		044		048	
		10 462		3 230	
STOCKS		050		052	
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *					
Marchandises *		060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2)		068		070	
Clients et comptes rattachés *		35 636		35 636	
Autres * (3)		072		074	
		2 742		2 742	
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084		086	
				12 248	
Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II		096		098	
		38 377		38 377	
Total général (I+II)		110		112	
		48 840		3 230	
PASSIF				Exercice N NET 1	
Capital social ou individuel *		120		3 000	
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		300	
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	
				2 200	
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136		26	
Provisions réglementées		140			
Total I		142		5 526	
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		156		13 145	
Emprunts et dettes assimilées		164			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166		9 759	
Fournisseurs et comptes rattachés *		172		17 180	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169		7 220	
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		40 084	
Total général (I + II + III)		180		45 610	
RENVIS		(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an	
		193		195	
(2) Dont créances à plus d'un an		197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	
				182	
				184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 3P DEVELOPPEMENT		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A R SULTAT COMPTABLE						[3 1 1 2 2 0 2 1]		[3 1 1 2 2 0 2 0]					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
		services *		217		218	85 478		62 628				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226				4 500			
	Autres produits					230	15			138			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	85 493		67 266				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234						
		Variation de stock (marchandises) *					236						
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238							
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240							
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	51 297		37 848				
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 343	244	1 605		837				
Rémunérations du personnel *						250	24 675		19 542				
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	5 387		1 111				
Dotations aux amortissements *						254	1 921		971				
Dotations aux provisions						256							
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	281		2					
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260										
Total des charges d'exploitation (II)					264	85 165		60 311					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	328		6 956				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280							
	Produits exceptionnels					290			1 200				
	Charges financières					294	267		(5)				
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))		347 / 348		300	35		7 700				
	Impôts sur les bénéfices *					306							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	26		461				
B R SULTAT FISCAL						312	26	314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997							
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restreintes (44 octies A)	127		342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 bis octies)	991					
Dons (44. septies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							Zone de développement prioritaire (44 septies decies)	993					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	61	354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : *4.....0.361nt imputés sur le résultat :							360		61			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370	0	372					

31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
PENALITE		35
Total des réintégrations diverses	330	35

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



2523193158B0000110812

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3P DEVELOPPEMENT</u>										Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobili- sations corporelles	Immobili- sations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
		Autres	410		412		414		416		
		Terrains	420		422		424		426		
		Constructions	430		432		434		436		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
		Installations générales, agencements divers	450	7 756	452		454		456	7 756	7 756
		Matériel de transport	460		462		464		466		
		Autres immobilisations corporelles	470	1 437	472	1 009	474		476	2 446	2 446
		Immobili- sations financières	480	260	482		484		486	260	260
		TOTAL	490	9 453	492	1 009	494		496	10 462	10 462
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobili- sations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499			
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagement divers	540	1 018	542	1 133	544		546	2 151		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	291	562	788	564		566	1 079		
	TOTAL	570	1 309	572	1 921	574		576	3 230		
III	PLUS VALUES, MOINS VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobili- sations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SAS 3P DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	4 039	Déficits imputés	983	61
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	3 979
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	3 979

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors C'SG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 455
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 641
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Dossier N° 512215 en Euros.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT



2523193158B000110912

Cert Quadra

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

31/12/2021

Désignation de l'entreprise : SAS 3P DEVELOPPEMENT

Détail des Autres Imputations

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 3P DEVELOPPEMENT		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	85 476	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	85 478	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	3	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	12	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	15	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	121	3 107	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	33 977	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	261	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	37 365	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	48 128	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	48 128	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	85 478	Effectifs au sens de la CVAE *
	023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des valeurs et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2022

Formulaire obligatoire
(art. 35 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 3 8 6 6 4 3 7 3 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3P DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

141 CHEMIN DE LA GARE

CODE POSTAL

83470

VILLE

ST MAXIMIN LA STE BAUME

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'CTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'CTIONS CORRESPONDANTES	904	300

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination		% de détention		Nb de parts ou actions	
N° SIREN (si société établie en France)							
Adresse :	N°	Voie					
	Code postal	Commune			Pays		
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Nb de parts ou actions	
N° SIREN (si société établie en France)							
Adresse :	N°	Voie					
	Code postal	Commune			Pays		
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Nb de parts ou actions	
N° SIREN (si société établie en France)							
Adresse :	N°	Voie					
	Code postal	Commune			Pays		
Forme juridique		Dénomination		% de détention		Nb de parts ou actions	
N° SIREN (si société établie en France)							
Adresse :	N°	Voie					
	Code postal	Commune			Pays		

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MADAM	Nom patronymique	RAGNETTI	Prénom(s)	Veronique	% de détention	100.00	Nb de parts ou actions	300
Nom marital	WASSELIN								
Naissance :	Date	N° Département	92	Commune	RUEIL MALMAISON	Pays	FR		
Adresse :	N°	Voie	ALLEE DES ACACIAS						
	Code postal	Commune	ST MAXIMIN LA STE BAUME		Pays	France			
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Nom marital									
Naissance :	Date	N° Département		Commune		Pays			
Adresse :	N°	Voie							
	Code postal	Commune			Pays				

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Copie Quatre

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 3 8 6 6 4 3 7 3 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3P DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

141 CHEMIN DE LA GARE

CODE POSTAL

83470

VILLE

ST MAXIMIN LA STE BAUME

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

25237931588000111112

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

21 NOV. 2022

00 DRAGUIGNAN

47009 cote de N°

3P Développement
SAS au Capital de 3000 €
838 663 373 00027 RCS DRAGUIGNAN
141 Chemin de la Gare
83470 St Maximin la Ste Baume

Procès verbal de l'Assemblée Générale en date du :

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le lundi 30 mai à 19h30.

La présidente et associée unique de la SAS 3P Développement : Mme RAGNETTI-WASSELIN, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels 2021
- Rémunération de la Présidente
- Affectation du résultat de l'exercice 2021

RESOLUTION N°1 : L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 26 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'associée unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

RESOLUTION N°2 : Quitus est donné quant à la poursuite de la non-rémunération de la Présidente, Mme RAGNETTI-WASSELIN pour l'exercice 2021.

RESOLUTION N°3 : L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26 € euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Bénéfice de l'exercice : 26 € euros

AFFECTATION

1) Autres réserves

Le solde aux autres réserves, soit la somme de 26 € euros

TOTAL

26 € euros



25231931588000110412

VR.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et la Gérance et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Fait à St Maximin le Ste Baume

Le 23 avril 2022

La présidente et associée unique
Véronique RAGNETTI-WASSELIN

3P Développement
SIRET 83801481300027
Coeur St Max III - 141 ch. de la gare
83470 ST MAXIMIN - 09 67 32 46 25

FEUILLE DE PRESENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAS 3P DEVELOPPEMENT
EN DATE DU 30/05/2022

Société 3P DEVELOPPEMENT

Capital social : 3 000 €

Siège Social : SAINT MAXIMIN LA STE BAUME - 83470

Numéro RCS : 83866437300027 à Draguignan

Nom de l'actionnaire Nombre de voix Contacts

Signature

Véronique RAGNETTI-
WASSELIN 1

v.ragnetti-wasselin@orange.fr



Je certifie l'exactitude des informations inscrites sur la feuille de présence ainsi
que le nombre d'associés présents à l'assemblée générale.

Fait le 30 /05/2022

à SAINT MAXIMIN LA STE BAUME

3P Développement

SIRET 83866437300027

Cœur St Max IV - 141 ch. de la gare
83470 ST MAXIMIN - 09 67 32 46 25

